

CERTIFICAT DE COMPÉTENCES DES CONDUCTEURS ET CONVOYEURS D'ANIMAUX VIVANTS (4C)

FORMATION COURTE / ADULTES

Document mis à jour le 11 avril 2024

OBJECTIFS

- **Objectif évaluable** : obtenir le Certificat de Compétences des Conducteurs et Convoyeurs d'animaux vivants (4C)
- **Objectifs de formation** : se conformer à la réglementation pour le transport des animaux vivants / pouvoir transporter dans des conditions de bien-être et de sécurité des animaux vivants.

Formation spécialisée Bovins, Ovins-Caprins, Équins ou Porcins.

DURÉE / LIEU

2 jours (14h) / CFPPA de Mirecourt

ORGANISATION

Formation certifiante de 14 h

- Plusieurs sessions dans l'année en fonction du nombre de participants : contacter nous
- **RS 5549** (certificateur : MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE) : taux d'insertion global (fiche RS) : NC / taux d'insertion dans le métier (fiche RS) : NC
- Date d'enregistrement de la certification : 28/01/2021

Modalités pédagogiques :

- Apport théorique
- Démonstration et exercices pratiques
- Évaluation informatisée

Taux de satisfaction* : 100%

** pourcentage de stagiaires satisfaits et très satisfaits de la formation (enquête de satisfaction 2022-2023)

STRUCTURE

- **1^{ère} journée (9h-12h / 13h30-17h30)** – Formation générale :
 - Accueil et présentation des stagiaires
 - Connaissances générales des animaux
 - Législation communautaire
 - Termes techniques de la législation relative au transport des animaux vivants

- Le transport et son impact sur le bien-être et la sécurité des animaux
- Conditions minimales applicables au transport des animaux
- Attitude vis-à-vis des animaux malades ou blessés
- Impact du transport de l'animal sur la qualité de la viande
- Voyage de Longue durée
- Autorisation de transport de type 2
- Certificat d'agrément pour des véhicules routiers de plus de 8h

• **2^{ème} journée (9h-12h / 14h-17h30)** – Formation spécifique (par espèce) :

- Connaissances générales des animaux
- Le transport et son impact sur le bien-être et la sécurité des animaux
- Densités de chargement
- Manipulation et contention de l'animal lors du transport de l'animal
- Difficultés rencontrées
- Partage des stratégies pour faire face à ses difficultés
- comment concilier les exigences professionnelles et réglementaires
- **Évaluation** : Test théorique
- Bilan de la formation

CONDITIONS D'ADMISSION

- Formation ouverte aux personnes répondant aux prérequis
- **Notre responsable de formation à contacter** : M. LOYER
- **Accessibilité** : personne en situation de handicap : contacter notre référente handicap Mme VALLANCE
- **Bâtiments accessibles aux PMR.**

PRÉ-REQUIS

Certificat obligatoire pour le transport des animaux vivants au delà de 65 km, dans un cadre économique.

CONDITIONS DE PRISE EN CHARGE FINANCIÈRE*

** sous réserve de l'éligibilité de votre dossier.*

Tarif :

- 490€/participant soit 35€/h/participant

Salariés :

- Financements et/ou rémunérations par son fonds d'assurance formation
Ex : OCAPAT, Transitions Pro, CPF...

Chefs d'entreprises :

- Financements et/ou rémunérations par son fonds d'assurance formation
Ex : VIVEA, FIF PL...

Demandeurs d'emploi :

- Financements et rémunérations possibles par France Travail

Autres :

- Nous contacter afin d'évaluer les possibilités de financement

HÉBERGEMENT & RESTAURATION

Des possibilités d'hébergement et de restauration peuvent vous être proposées*.

** frais à votre charge.*